



92701 COLOMBES CEDEX

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2026

N°**3**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 47
Représentés : 6
Absents : 0

Ayant voté pour : 43
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 10

OBJET : MODIFICATION DÉSIGNATION DES
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE ECO.URBAIN

LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1521-1 et suivants, L. 2131-11 et L. 2121-33,

Vu les statuts de éCo.Urbain SEM approuvés par délibération n° 11 du Conseil municipal du 19 février 2026,

Vu la délibération n°8 du 17 avril 2026 de désignation des membres de la Ville qui siégeront au conseil d'administration de la Société d'Économie Mixte éCo.Urbain.

Considérant la nécessité de procéder à la modification de ces désignations,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article 1 : M. Hervé HEMONET est élu comme représentant de la ville de Colombes au sein du conseil d'administration d'éCo.Urbain SEM.

La liste mise à jour des représentants est donc la suivante :

1- Joakim GIACOMONI
2- Alexandre GIUDICELLI
3- Hervé HEMONET
4- Sandrine BARBÉ
5- Abdeslam KOULOUEH
6- Leïla LEGHMARA
7- Jordan ROBICHON

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 23 juin 2026 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 22 juin 2026

Identifiant de l'acte :

092-219200250-20260618-23111-DE-1-1

Fait à Colombes



Le Maire,

Signé électroniquement.
GIACOMONI Joakim

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.